

Bernard Pinon
Hameau de Courcelotte
21390 Dompierre en Morvan

le 01 mars 2016

Madame Christiane BARRET
Préfet de Côte d'Or

Madame le Préfet

Je viens de prendre connaissance du courrier préfectoral en date du 22 février 2016 , adressé aux membres de la CDNPS, relatif à l'arrêté du 19 février 2016.

Je suis un peu stupéfait de voir la nomination de 2 représentants de promoteurs éoliens au sein de cette commission. La composition précédente me semblait beaucoup plus adéquate de par la qualification de ses membres. Dire qu'il risque d'y avoir conflit d'intérêts me semble un doux euphémisme ; en effet, comment peut-on croire à l'impartialité des représentants de l'éolien dont le seul but est d'implanter un maximum de machines tant l'installation leur est profitable, et ce, au détriment bien souvent des paysages et du patrimoine architectural et culturel qui les entoure. Il n'est que de voir leur détermination à implanter à tout prix lors des réunions de présentation.

C'est pourquoi je remets en cause leur « compétence » qui ne semble pas du tout avérée ; quelle qualification ont-ils quant à pouvoir émettre un avis objectif sur l'environnement, le paysage et les sites magnifiques qui nous entourent. Je pense pour ma part être tout aussi qualifié que ces personnes et je ne désire pas que les paysages qui nous entourent soient massacrés par ces engins, surtout pour la faible production qui en résulte (3.9% de la production totale électrique en 2015 selon le dernier bilan publié par RTE en début d'année).

De plus, avoir un représentant d'une société dont le siège est en Allemagne et qui ne vise qu'à engranger des bénéfices qui repartiront en Allemagne, ne me semble pas très judicieux ; quelle est l'importance du patrimoine de Côte d'Or pour ces personnes ? Vous comprendrez que je puisse m'interroger... Je sais que vous venez de prendre vos fonctions et je vous en félicite ; mais une journée par département ne suffit pas pour se faire une idée de la richesse de notre région ; prenez donc le temps d'apprécier les paysages que la nature nous a donnés et le patrimoine architectural culturel et touristique qui fait la richesse de notre région et son attrait, même auprès des étrangers.

Par la présente, je vous demande de revenir sur ces nominations qui amènent le trouble chez beaucoup de vos concitoyens. 3.9% de production ne méritent pas un tel massacre de nos paysages, sachant qu'il existe bien d'autres moyens (renouvelables) de production électrique qui pourraient être mis en œuvre sans défigurer notre cadre de vie (géothermie, énergie osmotique, hydroliennes fluviales, éoliennes Darieus, etc..).

Je suis un citoyen lambda, qui tient beaucoup à son cadre de vie et qui souhaiterait finir sa vie dans cette belle région

J'espère avoir retenu un minimum de votre attention et vous prie de croire, Madame le Préfet, en l'expression de ma haute considération.

NB : copies à Mesdames Loisiert
Dufay
Eap Dupin
Monsieur Sauvadet.